[N°. 1,586.]

L'AMI DES LOIS.

Primidi 11 Nivôse, an 8 de la République.

Homme invisible.—Réflexions sur Montalambert, Latour-d'Auvergne, Palissot et Dorfeuille.—Importance des fonctions du corps législatif.— Arrivée des déportés de fructidor dans leurs familles. — Moyens d'empêcher les divorces. — Cause de l'accident arrivé à Daubenton. — Misère extrême à Bordeaux. — Motif du placement du tribunat au palais Egalité. — Nouvelles secrettes de la Russie. — Rappel des journalistes proscrits, à l'exception de Richer-Sérisy. — Détails de ce qui se passe en Prusse et en Italie. — Bulletin littéraire.

CORRESPONDANCE EXTERIEURE.

RUSSIE.

Pétersbourg, le 25 brumaire an 8.

Paul Ier. se fait actuellement représenter par son fils bien aimé. Le 20 brumaire il est entré avec lui au sénat, et après avoir assisté à la délibération, il dit : « Voici mon fils le grand-duc Alexandre ; c'est lui qui sera votre président en mon absence ; il est animé du même esprit que moi, vous déférerez à ses avis comme aux miens. »

Je ne puis rien vous dire sur l'issue ultérieure de la coalition dont notre empereur s'était déclaré le moteur et le chef. Tout ce que je vous dirais à ce sujet serait trop hasardé; on parle du rappel général des russes et de Suwarow ; on parle aussi du rappel pur et simple de ce généralissime ; on parle de mettre les russes à la disposition de l'Autriche, et d'en abandonner le commandement absolu à un général autrichien. On parle contradictoirement de nouveaux envois de troupes dont on mettrait partie à la disposition de François, partie à la disposition de Georges. Le premier emploierait ses auxiliaires sur le Rhin ; l'autre tenterait des descentes sur divers points des côtes de la république, pour faire une diversion *universelle*. Tout cela, je vous le répète, ne sont que des bruits que se chuchottent nos courtisans en se chauffant : néanmoins les gens sensés voient plus de probabilités pour la paix, que pour la guerre. La haine mal cachée de Paul contre l'empereur d'Allemagne, la malheureuse issue des tentatives des anglais, le sentiment de leur honte jaillissant sur nos armes, les réclamations indirectes des divers ordres de l'empire russe contre la dépopulation opérée par les levées, dont l'objet n'est ni suffisamment légitime, ni suffisamment nécessaire, puisqu'on l'attribue uniquement au triomphe de l'orgueil, l'attitude inébranlable de la Prusse, ses ressources accrues pendant que celles des autres états s'épuisent chaque année, l'intention exprimée par Frédéric de rester neutre, et même de prendre une part active à la guerre, si elle continue par l'obstination injuste des coalisés pour prolonger les maux de l'humanité, le poids énorme que cette puissance, unie aux français, jetterait dans la balance pour faire remonter ses destinées : voilà ce qui nous fait croire que la paix viendra s'unir au printems pour consoler et réjouir la nature.

Je ne puis vous dissimuler que le ministre anglais exerce toujours ici une grande influence ; celle de l'ambassadeur autrichien est beaucoup tombée. Les mariages de nos grandes duchesses ont été très-brillans, et nous ont beaucoup occupés.

PRUSSE.

Berlin, le 25 frimaire.

Dans tous les états, le desir de plaire au souverain engage ses sujets à imiter l'exemple qu'il donne. La manière distinguée avec laquelle notre roi a accueilli l'envoyé du consul Bonaparte, les fêtes qu'il lui a données, ont été pour les premières maisons du royaume un avis indirect de traiter tour-à-tour l'agent français avec tous les égards et la considération dûs à une nation avec laquelle on est lié par le double nœud de l'amitié et de l'intérêt. Le cit. Duroc témoigne dans toutes les occasions combien il est sensible aux marques de bienveillance prodiguées à la nation française dans sa personne. Dès qu'il a donné aux sociétés, qui réclament sa possession, le tems qu'il n'a pu leur refuser, il se livre tout entier aux devoirs de sa mission, et ne perd plus un moment pour en remplir l'objet, qui est de forcer l'Autriche à se rendre aux propositions raisonnables qui lui sont faites par le gouvernement français.

Le 19 frimaire notre cabinet a reçu un courrier de Vienne : l'ouverture des dépêches a été faite dans un conseil d'état où l'ambassadeur français a été appellé.

Nous ne pouvons nous défaire de l'idée que la dernière révolution arrivée dans la république française n'ait été concertée entre ses auteurs et notre cour. Les conférences fréquentes que le cit. Otto avait eues, vers cette époque, avec nos ministres; le secret constamment gardé sur l'objet de ces conférences, tout cela nous porte à croire que le chargé d'affaires de la république assurait alors que de nouveaux moyens allaient être donnés à notre roi pour faire réussir sa médiation en faveur des états belligérans de l'Europe, et notamment de la France, régie désormais par un gouvernement stable et fort.

Plusieurs projets d'utilité publique viennent d'être arrêtés par nos ministres. On travaille actuellement avec une grande activité à la construction d'une chaussée qui coudnira de Berlin à Francfort sur l'Oder. Partagé entre les affaires politiques et les soins de la prospérité intérieure de son royaume, Frédéric a invité les sociétés savantes à rechercher les moyens les plus propres à augmenter les richesses territoriales et commerciales, et à lui communiquer leurs idées sur cet objet.

ITALIE.

Gênes, le 28 frimaire.

Le général Saint-Cyr paroit disposé à marcher en avant. Les succès obtenus par ce brave général lui donnent les plus grands droits à notre reconnaissance. Il nous sauve du joug autrichien ; il nous rend l'abondance. Les vivres nous arrivent depuis quelques jours.

Plusieurs Parties de Marchandises provenant de marchands qui quittent le commerce, à vendre avec un rabais extraordinaire.
Des Elbeufs, à 8 et 9 f. Elbeuf, superfin, façon de Louviers, à 14 et 16 f. Elbeuf bleu et vert dragon, teint en laine, à 18 f. Louviers, 2e. qualité, couleurs assorties, à 24 f.; le cours de ce Drap est de 40 et 48 f. Des Casimirs très-beaux à 10 et 12 f. Louviers, ancienne fabrique, extrà-fins, 28, 33 et 35 f. : il reste encore 4 pièces des Castorines de Sédan bleu teint en laine, superfin, à 28 et 30 f. : il reste encore 4 pièces des Castorines de
... nesse, par BURTON, cahier oblong, in-fol., de 12 Planches ; prix, 12 f.
... s'amusant, dédié aux dames et à la jeu-

— Les militaires de tout grade, faisant partie de l'armée de terre, qui passeront aux colonies, et ceux qui seront embarqués ou employés pour le service de la marine, seront payés de la totalité de la solde et supplément de solde, qui leur sont attribués par les lois, sur les fonds affectés aux dépenses du ministre de la marine et des colonies, d'après les ordonnances du ministre de la guerre.

Les sommes que le ministre de la marine justifiera avoir fait payer pour la solde des militaires de l'armée de terre, qui auront été embarqués ou employés pour le service de la marine, lui seront remboursées par le ministre de la guerre.

— Le froid est devenu si vif tout-à-coup, que la navigation de la Saône est impraticable à cause des glaces.

— Les ponts que nous avons annoncés hier au port de la Rapée et à l'île de la Fraternité, n'auront pas lieu.

— Truguet est nommé vice-amiral commandant des armes au port de Brest; Doulcet-Pontécoulant est envoyé près le laudgrave de Hesse-Cassel.

— La statue de bronze, de Mars en repos, qui était au Musée, sera inaugurée aujourd'hui dans la ci-devant église des Invalides, qui, dès cet instant, prendra le nom de *palais de Mars*. Mars en repos, quel heureux présage pour la paix!

— On répète à l'Opéra la tragédie lyrique d'Hécube, musique du citoyen Fontenelle. On espère que le public jouira bientôt de cette brillante composition.

— Baour, poëte toulousain, est aujourd'hui le point de mire de tous les faiseurs d'épigrammes. En voici une qu'on nous adresse contre ce jeune homme dont les talens extraordinaires mettent tout le Parnasse en rumeur.

Au marais d'Hélicon, Pégase l'autre jour,
D'un pied frappant la fange, en fit jaillir Baour.

— Le citoyen Duroc, premier aide-de-camp du général Bonaparte, est arrivé hier au soir de Berlin.

— On nous écrit de Tours, département d'Indre-et-Loire. Dans la nuit du 4 au 5 les chouans se sont présentés au nombre de 80 à Neuillé-Pont-Pierre, canton de St.-Christophe, où ils ont brisé les barrières servant à la perception du droit de passe, et ont en même tems adressé des circulaires à tous les fermiers des domaines nationaux de ce canton, pour leur enjoindre de garder leurs denrées, dont ils viendraient faire la réquisition et l'enlèvement à un jour qu'ils leur ont déterminé.

Les habitans du canton de Savigné ont pris et conduit le 6 à l'administration centrale deux individus faisant partie de six qui exerçaient des réquisitions dans leur commune. Ils se disaient faire partie d'un plus grand nombre, et les habitans épouvantés les laissaient faire, jusqu'à ce qu'ayant découvert leur véritable nombre, ils se sont mis en état de résistance. Quatre sont échappés; un de ceux qui ont été pris est un nommé Laval, ci-devant intéressé dans les messageries à Angers, et qui a manqué. Il s'était présenté il y a quelques mois à l'administration centrale pour en obtenir une compagnie dans le bataillon auxiliaire: l'autre est un garçon meûnier. Ils ont subi un interrogatoire.

— Le courier de Loches à Tours a été arrêté le 6 sur les deux heures après-midi, un peu au-dessus de Grammont, à l'embranchement de la route de Corméry, par 25 à 30 chouans bien armés et masqués qui lui ont enlevé 29 mille francs appartenant à la république.

— Neuf à dix chouans se sont transportés le 3, sur les cinq heures du soir, chez le cit. Moulhard, président de l'administration municipale du canton de Thiron, demeurant dans la commune de Saint-Hilaire-des-Noyers (Eure-et-Loir). Ils lui ont tiré trois coups de fusil, dont un lui a traversé la poitrine de deux balles. Sa domestique n'a pu lui éviter d'être tué à coups de baïonnette, qu'en se précipitant sur son maître, et en lui faisant un rempart de son corps. C'est à cette fille que le malheureux Moulhard devra sa vie, s'il guérit de ses blessures qui, heureusement, ne paraissent pas mortelles.

— Le cit. A.-F. Bauvinay, chef de bureau au ministère de la guerre, nous écrit:

« J'apprends que Daubenton est allé rejoindre Pline et Buffon. Il n'aurait donc reçu la pourpre sénatoriale, que pour couvrir son sarcophage!.....

» Sa place dans le sénat français est réservée sans doute à l'illustre Montalembert, au doyen de nos généraux, dont le génie philosophique s'occupe, depuis 60 ans, à diminuer les ravages de la guerre, et à simplifier le méchanisme de la victoire.

» Le vieux Montalembert travaille encore avec la passion d'un jeune homme, à la perfection de son art défensif. Comment se fait-il que cet ouvrage est plus connu chez l'étranger qu'en France?

» Montalembert était membre de l'académie des sciences en 1747. Il était négociateur et guerrier beaucoup plutôt. Tels sont, à mon avis, ses titres à la reconnaissance nationale, et par cela même au souvenir du gouvernement actuel. »

— On a remarqué, avec beaucoup de surprise, que le nom du cit. Palissot ne se trouve dans aucune des listes des membres composant le nouveau gouvernement. Ce cit. qui a déjà été représentant du peuple, est recommandable par son âge, par sa célébrité, par son civisme, par le soin vraiment patriotique qu'il a eu de ne jamais confondre avec la liberté la licence, sa plus cruelle ennemie, par les persécutions qu'il a éprouvées, par les risques qu'il a courus, et par la perte de toute sa fortune, que la révolution lui a enlevée.

— Le roi de Prusse s'occupe à mettre en grande activité au printems une armée de 100,000 hommes.

— Les consuls ne reçoivent aucune pétition; il faut s'adresser aux ministres. Les conseillers d'état ont fait une visite à l'épouse du premier consul.

— Un médecin se flatte d'avoir trouvé le moyen de rendre le corps humain *invisible*. Voici comment il fait son expérience: il suspend en l'air à des rubans une grande cuve transparente (de verre blanc), et y fait entrer son corps invisible. On ne voit rien dans la cuve; mais si l'on fait une question, il en sort une réponse; si l'on dit à l'invisible de tousser, il tousse; si on lui ordonne de respirer, on entend sa respiration, et l'oreille dément à chaque instant le témoignage des yeux.

— Les journaux font des plaisanteries sur ce que ce sont des invalides qui vont garder le corps législatif; on n'oubliera jamais qu'au 9 thermidor les invalides, connus sous le nom de *vétérans*, furent les premiers qui offrirent de défendre la convention lorsqu'elle était abandonnée par tout le monde; et d'ailleurs la nouvelle constitution n'autorise point des voyages de Saint-Cloud.

— On a vu avec plaisir que le gouvernement s'est rappellé du vainqueur de Castiglione. On a tout lieu de croire que celui de Fleurus ne sera pas oublié.

— Le gouvernement signale tous les jours son administration par un nouvel acte de justice. Quarante journalistes condamnés à la déportation par la loi du 22 fructidor, vont être rappellés. Richer-Serizy et quelques autres ne sont pas sur cette liste.

Il vient d'être déposé au DÉPOT GÉNÉRAL DE DRAPERIES, rue du Mail, Nos. 12 et 355, près la Bourse et donnant rue Montmartre, une très-grande quantité de Draps et autres Etoffes qui y ont été déposés par diverses Maisons de prêt: que l'on vendra en détail et à très-bas prix.

— Draps d'Elbeuf, 8 et 9 f. id. [illegible] couleurs, vert dragon et bleu teint en laine superfin, de 28 à 33 f. Draps de Sédan bleu, vert et noir, de 18 à 20 f. Casimirs couleurs assorties, de 6, 8 et 9 f. Autres superfins de 12, 13 et 16 f. Flanelle de santé à mettre sur la peau, de 4 f. 50 c. à 6 f. Drap très-fin pour amazone et spencer en toutes couleurs à 9 f. 50 c. Velours lisse et croisé de 4 f. 50 c., 5, 6, 7 et 8 f. Castorine de Louviers, de 17 à 18 f. Espagnolettes de 4 et 5 f. Molleton, Draps à poils, Toiles de crétonne, de Courtray, de coton, Bas de soie, Gilets, Piqué, Cravattes et autres objets dans le plus grand assortiment. — On a aussi des Doubles [illegible]